



**Compte-rendu de la réunion du comité directeur  
du Jeudi 12 décembre 2024 à 18 heures  
au Stade du Québec 26 rue des deux communes  
POITIERS**

Présents : Annie ROUGEON, Sandrine MILLET, Hubert BAILLY, Marc BODIN, Francis LANCEREAU, Pascal LHOMMEAU, Francis LEROUX.

Absente excusée : Chloé CAZIN.

Invités : Cécile GUIMBAUD-BARRE, Marylène BASTARD, Michel BASTARD

- **Approbation du compte-rendu de l'AG et du comité directeur du 16 novembre 2024**

Après lecture, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité des présents.

- **Bilan sur les évènements ou réunions passés**

Très bonne participation des membres du CODEP aux AG des clubs avec résumés envoyés aux autres membres du comité pour information.

- **Courriers reçus**

- Invitation à la sensibilisation handisport : le 24 janvier, Francis LANCEREAU représentera le CODEP
- Accusé de réception de demande de subvention du département (1600 euros) pour le fonctionnement du CODEP.
- Remise de la médaille Jeunesse et Sport et Engagement Associatif pour Jackie FAUCHEUX le jeudi 19 décembre à la Préfecture : Cécile GUIMBAUD et Francis LANCEREAU seront présents à cette cérémonie.

- **Changement de l'adresse du siège social du CODEP**

- Le 31 décembre 2024 la "Maison du Tourisme », lieu de notre siège social, fermera ses portes, donc nous devons trouver une structure pour nous accueillir.

Francis LANCEREAU propose comme nouveau siège "la maison des sports" Plan du campus Universitaire de *Poitiers*. Zone C. 6, allée Jean Monnet. Bât. C3. 86000 *POITIERS*. Une contribution de 50 € par an est demandée pour installer notre siège social à la Maison des sports. Nous aurons la possibilité d'avoir d'une part des salles pour nos réunions et d'autre part une gestion de notre courrier.

Il suggère qu'à l'occasion de la galette des Rois nous organisons en même temps une assemblée générale extraordinaire des clubs pour changer l'adresse du siège social.

Une invitation Galette/AG extraordinaire sera donc envoyée aux clubs prochainement.



- **Points sur la trésorerie**

- Les changements de dirigeants pour le fonctionnement du compte au Crédit Agricole ont été faits : signature à Annie ROUGEON (Trésorière) et Francis LANCEREAU (Président)

Concernant les frais de banque de 15 euros par mois, Hubert ira négocier ceux-ci.

- Annie ROUGEON et Francis LANCEREAU effectueront ce changement de dirigeants à la Caisse d'Epargne vendredi 13 décembre à 10 h.

- **Suite à donner aux questions posées lors de l'AG**

- Prix affiliation FF Vélo : certains souhaiteraient que ce prix soit modulé en fonction des effectifs club. Après interrogation auprès de la FF Vélo, il a été répondu que ce point sera examiné par le nouveau comité...
- Participation financière du CODEP aux randonnées cyclos organisées par les clubs : Le comité directeur décide pour l'année 2025 d'attribuer une somme de 100 € à chaque club organisateur. Cette somme sera versée après la communication au CODEP du nombre de participants. Ne sont pas éligibles à cette participation : les randonnées « Marche », les BRM et les DODECAUDAX.
- Dynamiser les randonnées permanentes : la commission route prend en charge ce point.
- Transport bagages pour les voyages itinérants : Jean Michel Prieur se propose d'assurer cette intendance pour les féminines.

- **Composition des commissions :**

- **Féminine** : Sandrine MILLET, Annie ROUGEON, Cécile GUIMBAUD, Agnès PREMPAIN, Marie France GIRAUD, Catherine OGIER, Nathalie MELIN, Claudie BOILEAU.
- **VTT** : Chloé CAZIN, en attente de constitution...
- **Route/Gravel** : Marc BODIN, Hubert BAILLY, Francis LEROUX, Gilles SIREAU (à compléter)

- **Jeune** : Pascal LHOMMEAU, Jean-Paul GUILLIEN, Jean manuel CARPENTIER, Julie GIRAULT, Amandine BONNENFANT, André MOURA FERRERA, Tom DUFOUR, Mike CHAPELIER, Florian GONZALES, Hubert BAILLY et Francis LEROUX.
- **Formation**, Pascal LHOMMEAU, Valentin LHOMMEAU
- **Commission Intendance**  
Pour le remplacement de Michel BASTARD, un appel à candidature sera fait lors de la galette des rois / AG extraordinaire du 17 janvier 2025.

- **Lieux et dates des manifestations :**

- Rando des vendanges à Colombier 12 octobre 2025 : le club se propose d'innover en proposant un circuit Route avec trace GPS, en plus des tracés classiques VTT et Gravel.
- Voyage itinérant en autonomie du 16 au 18 mai 2025 la commission route prend en charge cette organisation.

**Le comité directeur valide les changements de dates suivants :**

Poitiers VTT : le 15 juin au lieu du 22 juin,  
CYCLOTOURISTES CHATELLERAUDAIS, le « Tour du grand CHATELLERAULT » aura lieu le 22 juin et non le 15 juin.

- **Concentration départementale**

L'accueil pour cette concentration départementale du 16 mars 2025 sera fait par l'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE COLOMBIERS.

Pour 2026 cet accueil sera fait par le club des RANDONNEURS DE LA VALLEE DU CLAIN.

- **Assemblée Générale du CODEP le 15 novembre 2025**

Nous serons accueillis à MIREBEAU par le club UNION CYCLOTOURISTIQUE MIREBALAISE.

- **Manifestations à venir :**

• **Formation du 08/02/2025 au foyer du porteau :**

Matinée : Initiation à l'utilisation de la plateforme « [declaration-manifestations.gouv.fr](http://declaration-manifestations.gouv.fr) » :

Marc Bodin et Francis Leroux

Après-midi : Utilisation et manipulations GPS

Déjeuner préparé par le Petit Cul de Paille. Le CODEP prendra en charge l'apéritif

- **Formation animateur Club :**

Voir la fiche d'inscription jointe.

- Samedi 22 février 2024 : à MIGNE AUXANCES : réunion des Educateurs de la VIENNE pour préparer le critérium jeune et séjours (critérium du 22 mars 2025)

- Samedi 15 mars après midi et 1 ou 2 vendredi en avril : réunion des éducateurs nouvelle aquitaine organisée par le COREG à MIGNE AUXANCES : animations, règlementations jeunes. Le CODEP prendra en charge le café.

• **Projets jeunes**

Le CODEP confirme qu'il prend en charge une partie des frais de déplacements concernant les séjours jeunes. Pour 2025 le comité directeur fixe la prise en charge des frais à 30 € par jeune, et 50 € par. Le comité directeur recommande fortement aux clubs de faire une demande de subvention auprès de l'ANS.

• **Challenge 2024/2025**

Reconduction de celui de l'année précédente, à savoir les clubs ayant le plus de nouveaux licenciés et le coup de cœur du CODEP

- **Questions diverses**

- Projet de création d'une maison du vélo à LA TRIMOUILLE par la communauté de communes. Les activités autour de ce projet restent à finaliser.
- Question recueillie par Annie à l'AG du club de l'AMICALE CYCLO DE LA VIENNE : « le Brevet des grimpeurs ne se fait plus, pourquoi ? » ...Ce n'est pas le seul exemple, le CODEP n'a pas de réponse à apporter car celui-ci dépend des clubs locaux...

- A noter que les CTP ont organisé une Cyclo-Montagnarde locale le 20 septembre dernier : Col'Igny : il s'agissait de monter le plus grand nombre de fois le Boulevard Coligny (500 m) en 90 min, soit en moyenne, environ 30 km et quasi 1000 m de dénivelé positif. Cette cyclo-montagnarde locale est renouvelée le dimanche 25 mai 2025 (voir Calendrier CoDep)
- Pascal LANCEREAU Chef de projets infrastructure de mobilités- Direction des routes- Département de la Vienne propose une journée mai à vélo le 24 mai au théâtre de verdure des Genêts à Valdivienne. Des réunions de travail sont prévues les 14 janvier (VALDIVIENNE), 18 février (POITIERS) 18 mars (CHATELLERAULT) 15 avril (CHAUVIGNY) et 13 mai (VALDIVIENNE), Francis Leroux participera à ces réunions et il rendra compte de l'avancement du projet
- Le site actuel du CODEP est obsolète et nécessite une refonte en profondeur. En effet il est notamment impossible de procéder au changement des dirigeants sans faire appel au concepteur (Emmanuel Rocher : Webmaster à Chasseneuil).

Le comité directeur décide de faire un appel d'offre pour concevoir un nouveau site. Dans cette attente il est demandé aux présidents des clubs et à leurs licenciés d'être patients et indulgents...

**Réunion du prochain comité directeur : jeudi 30 janvier 2025 au local de St Benoit 18 h**

Plus rien, n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à .20 h 15

Le Président :

Francis LANCEREAU



Le Secrétaire :

Francis LEROUX

